



## mon ancien patron me doit 3 mois de salaire

Par **binets**, le **26/09/2019** à **16:18**

bonjour

j'ai été employé dans une entreprise pendant 8 ans cette entreprise était plan de sauvegarde j'ai racheté le fond de commerce le 18 janvier 2019 mais mon ancien employeur ne m'a pas versé mes salaires de novembre décembre 2018 et mi janvier 2019 il m'a dit que c'était le mandataire judiciaire qui s'en occupait mon notaire m'a dit qu'il fallait attendre 5 mois en juin j'ai contacté le mandataire qui m'a dit que ce n'était pas à lui de régler les salaires mais à mon ancien patron ça fait 8 mois maintenant je ne sais plus vers qui me tourner est ce que je peux récupérer ces salaires ou pas ? et qui dois je contacter ?

merci

cordialement

Par **P.M.**, le **27/09/2019** à **15:34**

Bonjour,

Si l'entreprise était en procédure de sauvegarde, en cas d'insuffisance des fonds le mandataire judiciaire aurait dû ouvrir un dossier auprès de l'[AGS](#), en tout cas pendant cette période, c'est bien lui qui est responsable du paiement des salaires...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste...